

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie l'Etoile Filante Ltd.		Date d'inspection Le 10 septembre 2026
Nom de l'établissement Garderie l'Étoile Filante		Numéro de permis 2003613
Adresse 4630 rue Principale Saint-Antoine NB E4V 1R5		Numéro de téléphone (506) 525-2909
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 48	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
22 La routine quotidienne de l'établissement agréé comprend : a) des jeux à l'extérieur pendant une heure au moins par période de quatre heures lorsque la majorité des enfants qui y sont bénéficiaires de services sont présents, sauf dans l'un des cas suivants : (i) le refroidissement éolien est inférieur à -20 °C, (ii) la température est inférieure à -20 °C, (iii) la température atteint 33 °C ou plus avec humidité.	22(a)	14 sept. 2026	14 sept. 2026
Commentaires: Pendant l'inspection de surveillance, la Mentore en assurance de la qualité a observé que le groupe d'enfants en bas âge n'était pas allé jouer à l'extérieur, même si les conditions météorologiques le permettaient après la pluie. La Mentore a questionné les éducatrices afin de comprendre pourquoi les enfants n'avaient pas été à l'extérieur. L'une des éducatrices a informé la Mentore qu'il ne restait pas suffisamment de temps pour habiller les enfants et les accompagner dehors avant le dîner. Elle a également mentionné qu'elle souffrait d'une forte migraine et qu'elle préférerait ne pas avoir à les habiller.			

Commentaires généraux La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection. Les éléments suivants ont été vérifiés: - Les activités quotidiennes - Routine quotidienne - L'aire de jeu intérieur et le matériel - Toilettes - L'espace de rangement - Les effets personnels - Le changement de couche La Mentore en Assurance de la qualité a observé la planification des activités quotidiennes. Les planifications pour l'été avaient été élaborées par l'administratrice et étaient utilisées dans l'ensemble des salles de classe.
--

Commentaires généraux

Toutefois, il a été observé que la planification des activités n'était pas intentionnellement conçue ni documentée de manière à permettre aux enfants d'exprimer leur créativité, leurs intérêts et leurs choix. Une discussion a eu lieu avec l'administratrice à ce sujet afin de souligner l'importance de planifier des activités éducatives intentionnelles qui tiennent compte des intérêts, des besoins et du développement des enfants. L'importance de documenter cette planification a également été abordée afin de démontrer comment les expériences proposées soutiennent l'apprentissage, les intérêts et le développement de chaque enfant.

La Mentore en assurance de la qualité a observé une éducatrice dans une salle de classe qui a verbalement indiqué souffrir d'une migraine. L'éducatrice a également mentionné qu'un enfant pleurait trop fort pour elle et qu'elle allait porter des cache-oreilles afin de réduire le bruit. Elle a ensuite placé les cache-oreilles sur ses oreilles. Une discussion a eu lieu avec l'administratrice à ce sujet. Pour des raisons de sécurité, cette pratique ne devrait pas être permise, car elle pourrait limiter la capacité de l'éducatrice à entendre les enfants, les collègues ou toute situation nécessitant une intervention rapide.

La Mentore en Assurance de la qualité a observé les enfants lors de la transition vers la collation (boîtes à dîner). Par la suite, les enfants ont participé à des jeux libres dans l'aire de jeu intérieure. Les conditions météorologiques étant favorables, une transition vers l'aire de jeu extérieure a également été observée. Des interactions positives ont été constatées entre les éducateurs et les enfants tout au long de la période d'observation.

original signé par
Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 11 septembre 2026

Date

original signé par
Eddie Wesley

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"